

Lors du séminaire U&A d'août dernier, l'enjeu des relations avec la CGT a été abordé. Depuis chacun a eu copie d'un courrier de la CGT Educ'Action en date du 6/09 abordant les questions de l'action, de l'unité syndicale et faisant la proposition de listes communes aux CT lors des élections d'octobre 2011.

Nous savons que l'UGFF-CGT s'est emparée de ces questions, que la confédération le fera sous peu, très vraisemblablement de façon plus large que pour le strict champ de l'EN. Pourrions-nous continuer de négliger de nous y intéresser de façon approfondie ?

Tout d'abord, quelle réponse faisons-nous à ce courrier ? Avec quel contenu, sur quelles bases ? Comment progresser dans la mise en œuvre de nos mandats sur le syndicalisme ?

Lors de la réunion U&A du dernier CN, il a été annoncé que ce sujet sera abordé à l'occasion du séminaire U&A du 3 novembre. La note ci-après propose quelques jalons de réflexion succincts et provisoires sur ces sujets complexes.

Sur l'avenir de notre syndicalisme Réflexions sur le rapprochement stratégique FSU / CGT ; rôle du SNES
--

1/ ELEMENTS DU CONTEXTE GENERAL

Difficultés récurrentes (depuis 1995 : c'est donc structurel) à obtenir des reculs du pouvoir, y compris lors de grandes batailles « défensives ». L'actuelle bataille sur les retraites en est emblématique.

- Sentiment largement partagé que l'intervention syndicale est légitime mais doute sur son efficacité (et l'efficacité de l'action), doute associé communément à la division syndicale et aux difficultés dans la construction de l'unité d'action ; faiblesse générale de la syndicalisation (à moduler dans notre secteur professionnel). De ce point de vue, l'analyse première de l'actuelle bataille laisse penser que des évolutions sont en œuvre.

Le déficit des perspectives politiques obère les perspectives de l'action syndicale.

- Incapacité persistante des partis de gauche à proposer une alternative politique crédible, c-à-d dynamique.
- Notamment : incapacité du PS à forger une doctrine débarrassée des éléments-clefs de l'idéologie capitaliste dite néo-libérale (rapports capital/travail, aliénation capitaliste, question des inégalités, réduction des dépenses publiques, du nombre de fonctionnaires...).

Le caractère devenu inopérant de la répartition « traditionnelle » des rôles – produit de notre histoire – entre forces sociales et politiques.

- Quelle alternative à la « courroie de transmission » qui ne soit pas synonyme d'inaudibilité syndicale sur la question de l'alternative politique, sur la crise du « système » démocratique et de la représentation politique, sur la nécessaire transformation des institutions et de la représentation politique, notamment dans sa forme « parti »... ?

Fondamentalement : le niveau d'intégration des forces sociales et politiques dans le système institutionnel est incompatible avec l'indépendance et l'autonomie nécessaires pour forger de nouvelles propositions et de nouveaux outils d'interventions (intervention politique, intervention syndicale) permettant des conquêtes sociales.
--

CGT et FSU

Nécessité de construire un nouvel outil syndical de masse. Besoin d'ouvrir de nouvelles possibilités, les stratégies récentes ayant montré des effets limités : au mieux maintien des forces.

- Situation paradoxale de la CGT : confortée comme première confédération malgré l'échec de sa tentative de se développer dans le secteur privé, dotée d'une présence connue et reconnue, mais fragilisée par un manque de lisibilité de sa ligne stratégique, en lien notamment avec sa convergence privilégiée avec la CFDT.

- Palier atteint dans le développement de la FSU tant au sein de nouveaux champs professionnels que dans ses champs traditionnels de syndicalisation

Des « recompositions » syndicales sont en cours et vont se développer. Probabilité majeure de rapprochement entre les confédérations et syndicats réformistes en vue de constituer un pôle, sinon majoritaire, du moins à vocation hégémonique.

Dans la fonction publique, l'enjeu est bien de **constituer un pôle à vocation majoritaire sur les bases du syndicalisme de la transformation sociale : l'existence durable de notre syndicalisme (dit « de métier ») en dépend.**

- Nécessité de novations tant dans la bataille des principes et « valeurs » (égalité, services publics...) que dans la conception de l'action syndicale, le corpus revendicatif et les stratégies d'alliance.
- Bien saisir que **la possibilité de ces novations est liée aux dynamiques de recomposition**, qui seront à la fois idéologiques, stratégiques et organisationnelles.

SUR LE SNES, plus spécifiquement

Erosion de notre influence, en dépit de résultats électoraux non calamiteux. Baisse installée, continue et cumulative du nombre d'adhérents + hypothèque des transitions générationnelles militantes non levée.

- Constat de l'incompréhension de beaucoup de nos collègues devant certains mandats, tout au moins difficultés à les appliquer. Plutôt qu'une contestation véritable, absence de sens donné à certaines consignes; d'où la nécessité de faire le lien avec les problématiques générales et d'éclairer la portée de certaines « réformes » éducatives a priori perçues comme dissociées les unes des autres (ex : l'analyse du livret de compétences comme entrant dans les logiques d'employabilité de l'UE, de mise à disposition d'une force de travail corvéable et transférable permet d'éclairer le débat). Besoin aussi de réfléchir aux fondements même du métier aujourd'hui, aux finalités de l'éducation dans notre société, au **rôle social de l'enseignant**.

Réflexion nécessaire sur l'articulation entre l'atout que constitue notre « corporatif » et la bataille syndicale générale : cette articulation est au cœur de **l'avenir de notre syndicalisme** dit « de métier ».

Plus largement, nécessité de revisiter le sens et le rôle de la fédération dans le cadre exposé ci-dessus, pour aboutir à des résultats concrets. Nous en avons les mandats : dès lors, **faire en sorte que la FSU devienne le levier d'un processus de construction syndicale d'une ampleur inédite.**

2/ DES ATOUTS IMPORTANTS

Des savoir-faire syndicaux et des forces militantes qui constituent une force de frappe importante. Des espaces de réflexions, des publications dont la mobilisation peut en faire un facteur dynamique. *Idem* pour les « moyens » syndicaux qui sont les nôtres. *Idem* pour la capacité du SNES à porter ce dossier.

Nous disposons des outils intellectuels ad-hoc (concepts, mandats...). Possibilité de provoquer un « déclic », une dynamique : le « paysage » actuel paraît si figé que seule l'émergence de nouvelles propositions suffisamment fortes est apte à générer une mobilisation tant des personnels que des syndiqués, des militants et cadres syndicaux.

Le niveau actuel de représentativité de la FSU et de la CGT dans la FPE permet qu'un partenariat fort, voire structurel, soit d'emblée un événement pour la profession et plus généralement dans le paysage social.

3/ PROBLEMATIQUES, DIFFICULTES, ENJEUX

Les différences d'approche syndicale (différence ne signifie pas antagonisme) doivent être considérées principalement non comme une difficulté mais comme un atout : il s'agit de fédérer le meilleur des expériences et des histoires respectives.

- Nécessité de concevoir une posture sur le fond et un corpus revendicatif communs, dégageant quelques idées clefs, innovantes, constituant en soi un évènement au-delà de l'idée d'unité.

Enoncer une approche qui dépasse le seul enjeu électoral, ancrée dans l'analyse de la situation actuelle du mouvement syndical face au pouvoir politique...

...mais qui saisit l'enjeu électoral comme moyen de concrétiser par un premier résultat rapide et accessible une coopération forte : une « victoire » de l'unité possible, la création d'un nouveau rapport des forces (à la veille d'échéances politiques).

L'enjeu électoral (dans l'EN : échéance 1^{er} trimestre 2011-2012, donc « bouclé » en juin 2011) constitue une étape majeure. Il faut que ce dossier soit très rapidement et le plus exhaustivement possible instruit et problématisé : listes communes CGT-FSU ? CT et/ou CAP ? niveau local et national ? Champ : l'EN, la FPE, + la FPT ?

S'en tenir au strict champ de l'EN serait sûrement déraisonnable (au regard de la réalité des rapports de forces et de l'histoire propre de notre syndicalisme). En revanche, **élargir les perspectives** à la FPE voire la FPT peut-il être envisagé ? Nécessité d'évaluer avec précision l'état du « paysage » syndical global. Faire des propositions en fonction de nos objectifs et de notre analyse. En clair, seul le niveau confédéral est pertinent : à creuser.

Anticiper, débroussailler, détecter et analyser tous les pbs potentiels... explorer tous les possibles, aller au bout des cohérences, contraintes et échéancier concret.

Nécessité absolue d'une démarche qui ne soit pas d'abord ni seulement « d'appareils » mais qui mette en mouvement les militants, les syndiqués et au-delà les personnels . Il s'agit de créer les conditions qui permettent à ces derniers de continuer à **se réapproprier les enjeux de l'efficacité de l'action syndicale** (modalités, contenus, objectifs revendicatifs).

4/ QUELQUES CONDITIONS DE LA REUSSITE

Cohérence entre élection, action syndicale et démarche unitaire constructive, entre scrutins... **Esprit coopératif**, intégrant l'anticipation des difficultés éventuelles et inévitables. **Clarté** sur la totalité des questions de l'élargissement (cf. US-Solidaires et d'autres...).

Ouvrir un processus transparent et démocratique (« participatif »). Saisir les personnels : énoncer clairement et populariser la question et ses enjeux, au delà des « rangs » syndicaux » et en lien avec l'action.

- A cet égard, l'articulation du 6 septembre et de la bataille des retraites, la question difficile et immédiate des suites de l'action doit permettre de **poser de premiers jalons** avant la fin du 1^{er} trimestre de cette année scolaire.
- Processus **évolutif**, planification d'étapes successives possibles et réalistes impliquant les syndiqués (et au-delà).

L'opportunité stratégique qui s'offre est rare : les plats ne repassent jamais deux fois. La période qui s'est ouverte détermine que nous prenions toutes nos responsabilités, d'ores et déjà en travaillant ce dossier de façon très approfondie.

Répondre au courrier : d'abord, élaborer une réponse du SNES au courrier du 6/09 intégrant l'ensemble de la problématique exposée ci-dessus, avec copie à l'UGFF-CGT + la confédération... incluant une demande de rencontre au niveau fédéral et confédéral.

Mettre en débat dans la FSU nos analyses (priorité U&A), **écrire articles de fond dans l'US**.